



# Colayrac - Saint Cirq

## La lettre du Maire

N°39 Février 2014

### Edito

Nous traversons une période difficile. Nous le savons tous. Beaucoup l'éprouvent durement.

Encore à l'aube de cette année nouvelle, permettez-moi seulement de vous livrer une réflexion que j'ai envie de partager avec vous tous, en forme de vœux. La voici :

L'homme a une tendance marquée à toujours vouloir plus, plus grand, plus beau ... au moins dans les pays dits développés dont le nôtre ; les pays où les technologies les plus avancées font de lui un être de plus en plus dépendant, emporté par un courant qu'il semble ne pas pouvoir maîtriser.

Cet homme-là, qui vit de plus en plus replié sur lui-même, dans un monde virtuel, « surfant » sur des « web » établissant des contacts artificiels mais qui ne connaît pas son voisin.

Cet homme-là, consumériste, boulimique mais qui ne pense pas à donner.

Cet homme-là, apprenti sorcier, qui n'a de cesse que d'épuiser la terre inconsidérément.

Après ce constat, qui ne peut passer inaperçu aux yeux de tout observateur, je voudrais pourtant déceler des raisons d'espérer autre chose que ce courant bien peu porteur.

Il me semble en effet qu'émergent aussi une prise de conscience dont on a l'impression qu'elle se généralise, un besoin de vivre autrement, un besoin de sagesse, de tempérance, un besoin peut-être de mettre son comportement en conformité avec l'ordre naturel et non l'inverse, un besoin encore de cultiver l'essentiel... et d'un esprit de solidarité. Je salue au passage tous ces bénévoles, éducateurs, qui encadrent généreusement nos associations et les font vivre.

Ainsi, je voudrais souhaiter à chacun de vous, en ce début d'année, comme nous y invitent les courants de sagesse du monde, des stoïciens aux bouddhistes, en passant par Sénèque, Marc Aurèle ou Montaigne, d'avoir cette intuition de l'essentiel et la force de la cultiver.

*François Chelme*

Très, très bonne année à tous, avec toute mon amitié !



**Electeurs, Ce qui va changer  
Dans les communes de 1000 à 3499 habitants  
... dont la nôtre**

#### Le mode de scrutin change dans votre commune.

Les conseillers municipaux ne sont plus élus au scrutin majoritaire comme lors des élections municipales de 2008 mais au scrutin de liste bloquée.

**Contrairement aux précédentes élections municipales, vous ne pouvez plus ni ajouter de noms ni en retirer : le panachage n'est plus autorisé. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. Si vous le faites, votre bulletin de vote sera nul.**

Vous élirez également un ou plusieurs conseillers communautaires. Au moment du vote, vous aurez comme avant un seul bulletin de vote mais y figureront deux listes de candidats. Vous ne votez qu'une fois pour ces deux listes que vous ne pouvez séparer.

Le bulletin de vote comportera la liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires. Les candidats au siège de conseiller communautaire sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.

**Lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter, quelle que soit la taille de votre commune,** et non plus seulement dans les communes de 3 500 habitants et plus.

**Nouveau :**

- Présentation d'une pièce d'identité pour voter
- Impossibilité de voter pour une personne non candidate
- Interdiction du panachage - changement de mode de scrutin
- Élection des conseillers communautaires

# Conseil municipal du lundi 16 décembre 2013

Vous pouvez consulter les comptes rendus des réunions du Conseil Municipal dans leur intégralité soit à la mairie, soit en vous connectant sur notre site

Colayrac.fr

## • Aliénation chemin rural de Barreau

Monsieur et Madame MEHDI souhaitent acquérir le tronçon de chemin rural qui longe leur propriété, d'une superficie de 4a 04ca. Ce chemin rural ne dessert aucune autre propriété. Le prix de vente est fixé à 1 200,00 € et accepté par le demandeur. Le Conseil Municipal, qui en accepte les conditions, autorise le Maire à faire procéder à l'enquête publique obligatoire.

## • Suppression d'emplois suite à avancement de grade

Suite aux avancements de grade et promotions internes de l'année 2013 et après avis favorable du Comité Technique Paritaire du 26 septembre 2013, il est décidé la suppression des emplois suivants : rédacteur principal, adjoint technique principal de 2ème classe et garde-champêtre chef.

## • Convention avec l'IMPRO de Vérone

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer une convention de partenariat avec l'IMPRO de Vérone pour l'accueil régulier de stagiaires issus de cet organisme au sein des services techniques de notre collectivité. Cette convention prévoit une gratification de 50 € par semaine travaillée. Elle constitue une démarche de solidarité en direction d'un public en difficulté.

## • Approbation du Plan de Mise en Accessibilité des Voiries et Espaces publics (PAVE).

L'étude décidée par le Conseil Municipal par sa délibération du 17 mai 2010 a donné lieu au final à la définition d'un périmètre à l'intérieur duquel a été établi un diagnostic et fixé des priorités.

Ce document présente des propositions de travaux d'amélioration en matière d'accessibilité notamment.

Il est adopté à l'unanimité et décidé de le transmettre aux organismes concernés (gérant des voies et DDT).

## • Admission en non valeur des créances éteintes pour les exercices de 2005 à 2012

Il s'agit de dettes relevant de surendettement et relatives à des impayés de cantine, garderie, etc... qu'une décision de justice a rendu, conformément à la loi, irrécouvrables.

Ces créances s'élèvent au total à la somme de 407,76 €.

Le Conseil Municipal accepte donc d'admettre ces créances non recouvrables en « non valeur ».

## • Demandes de subventions 2014

Des projets sont envisagés en 2014.

Investissement

a- Route de Chadois / tranches conditionnelles 1 et 4

|                           |                                      |          |
|---------------------------|--------------------------------------|----------|
| - montant des travaux :   | 132 000 € HT                         |          |
| subventions sollicitées : | Conseil Général (amendes de police): | 6 000 €  |
|                           | Agglomération d'Agen (FST)           | 46 200 € |

b- Halle des Sports / réhabilitation vestiaires-douches...

|                         |                            |          |
|-------------------------|----------------------------|----------|
| - montant des travaux : | 90 000 € HT                |          |
| subvention sollicitée : | Agglomération d'Agen (FST) | 27 900 € |

Financement

Projet ados 14 – 17 ans (18 ados + 2 animateurs)

|                            |   |         |
|----------------------------|---|---------|
| - montant global du projet | 4 330 €                                 |         |
| subvention sollicitée :    | CAF (enfance-jeunesse)                  | 2 830 € |
|                            | Agglomération d'Agen (cohésion sociale) | 600 €   |

## • Avance sur subvention / crèche « La Farandole »

Comme chaque année, le Conseil Municipal décide le versement d'un acompte sur la subvention annuelle de 2014. Cet acompte s'élève à 30 000 €, inscrits au budget 2014.

## • Autorisation de mandatement d'investissement exercice 2014

Comme tous les ans à pareille époque, le Conseil autorise le maire à mandater, au premier trimestre 2014, les dépenses d'investissement à hauteur de 25 % des crédits ouverts en 2013.

## • Budget 2013 : décision modificative n°3

Cette DM permet de verser au Syndicat Mixte de Voirie d'Agen Centre (SMVAC) la somme de 17 000 € pour la réalisation des travaux sur la VC 23, d'une part, et d'autre part la somme de 6 384,00 € à la crèche la Farandole pour solde de l'exercice 2013.

## • Motion en faveur du Pont de Camélat

Adoptée à l'unanimité, elle prolonge naturellement et consolide la position que la commune de Colayrac-Saint Cirq a toujours soutenue en faveur de la réalisation de ce pont de contournement d'Agen – Le Passage à hauteur de Camélat.

## Information Mairie

### • Carte d'identité

A compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne les cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

Si vous projetez de voyager avec votre carte d'identité, il est recommandé de consulter au préalable la rubrique Conseils aux voyageurs du ministère des Affaires étrangères :

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

### • Dates de ramassage des encombrants

20 Mars et 17 Avril 2014 – Pensez à appeler le 0800-77-00-47 (environ une semaine avant).

### • Crue Garonne

Information au public – Tél : 05-53-77-61-53 ou site internet : [vigicrues.gouv.fr](http://vigicrues.gouv.fr)

Information Mairie de Colayrac-Saint Cirq : 05-53-77-57-50

Sirène Mairie : A partir de 6m50 si risque de débordement important (puis tous les 50 cm).

### • P.L.I.E (plan local pour l'insertion par l'économie)

Depuis le mois de décembre Mme Nathalie DUBEROS succède à Mme Virginie NICOLAS notre référente PLIE .

Elle reçoit sur rendez-vous le mardi et vendredi :

05.53.77.57.50 ou courriel [nathalieduberos@orange.fr](mailto:nathalieduberos@orange.fr)

## Etat Civil du 15 Novembre au 31 décembre 2013

### Naissance

|                     |            |
|---------------------|------------|
| BRU VENNAT Clémence | 15/11/2013 |
| SCHENK Lyncio       | 22/11/2013 |
| SAFI Anas           | 23/11/2013 |
| PERROUD Hugo        | 26/11/2013 |
| GROS Lucas Gabriel  | 29/11/2013 |
| CONTOU Adèle        | 03/12/2013 |
| LEGER Nolan         | 12/12/2013 |
| EYIGA Lennon Hugo   | 20/12/2013 |
| JALLAIS Louise      | 20/12/2013 |
| GUERRERO Diego      | 31/12/2013 |

### Décès

|                |            |
|----------------|------------|
| FABE Louis     | 19/11/2013 |
| MAZZER Bernard | 28/11/2013 |
| LOUGNON Yves   | 11/12/2013 |
| BASTIN André   | 15/12/2013 |

## Bien vivre ensemble

### Les actes de malveillance...

Des règles simples de vie en société permettent de se prémunir contre les actes malveillants. En complément de la réunion d'information du 23 janvier organisée par la municipalité en partenariat avec l'ADMR et la gendarmerie au profit des seniors, voici quelques recommandations de bon sens.



200 personnes ont participé à la réunion d'information du 23 janvier sur la sécurité

document de référence disponible sur le site du ministère de l'intérieur

<http://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Ma-securite/Conseils-pratiques/Conseils-aux-seniors>

- Garder le contact avec des personnes qui pourraient vous aider en cas de difficultés.
- Noter les numéros d'appel utiles ( 17 ou 112 pour la gendarmerie, famille , voisins)
- Dissuader les cambrioleurs avec une bonne protection de votre domicile.
- Installer une fermeture fiable, envisager grilles, éclairage automatique ou alarmes et en informer vos voisins.
- Utiliser judicieusement votre équipement.
- Confier vos clefs à une personne de confiance, ne les laissez jamais sous le paillason.
- Aviser vos voisins en cas d'absence.
- Faire relever votre courrier par une personne de confiance.
- Demander à un ami d'ouvrir régulièrement les volets pour que votre domicile paraisse habité.

N'hésitez-pas à signaler à la gendarmerie ou aux services de la mairie toutes situations qui vous semblent inhabituelles. Ils sont là pour vous aider et vous conseiller.

### Réunion d'information, Ateliers sur la prévention des chutes le lundi 3 Mars 2014 de 14h30 à 15h30 à la salle des fêtes à Colayrac-Saint Cirq

Cette réunion s'adresse à toute personne de plus de 60 ans, sans limite d'âge. Nos aînés sont les bienvenus.

Au cours de cette réunion, des notions-clés seront abordées telles que :

- Quelles positions adopter dans notre quotidien pour ne pas se blesser,
- Comment bien marcher et garder l'équilibre,
- Comment se relever après une chute...

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter  
M<sup>me</sup> DELBOS au 06 69 77 44 80.

### Tous les lundis de 17<sup>h</sup>30 à 18<sup>h</sup>45 INITIATION A LA PRATIQUE DU YOGA

se détendre-  
améliorer sa respiration  
assouplir et fortifier le corps  
favoriser le calme et la concentration

à la salle d'expression corporelle  
à Colayrac-Saint Cirq.

Enseignante diplômée de la Fédération Nationale  
des Enseignants de YOGA : 06.95.29.15.14  
Cours d'essai offert

## Les manifestations et animations à Colayrac-Saint Cirq

- **Dimanche 02 Mars** : Loto organisé par le Club des Boute en Train à la salle des fêtes de Colayrac-Saint Cirq à partir de 14<sup>h</sup>.
- **Lundi 3 Mars** : Ateliers prévention des chutes à la salle des fêtes de Colayrac Saint Cirq de 14h30 à 15h30
- **Samedi 08 Mars** : Repas dansant organisé par le Comité de Jumelage à la salle des fêtes de Colayrac-Saint Cirq à partir de 19<sup>h</sup>30.
- **Samedi 15 Mars** : Loto organisé par l'école de rugby de Colayrac à la salle des fêtes de Colayrac-Saint Cirq à partir de 20<sup>h</sup>30
- **Vendredi 21 Mars** : Bal Masqué organisé par l'association des parents d'élèves de l'école René Cassin à partir de 19<sup>h</sup>30.
- **Samedi 29 Mars** : Repas organisé par le CFC à la salle des fêtes de Colayrac-Saint Cirq à partir de 19<sup>h</sup>30.
- **Samedi 05 Avril** : Loto organisé par la Société de Chasse à la salle des fêtes de Colayrac-Saint Cirq à partir de 20<sup>h</sup>30.
- **Dimanche 06 Avril** : Parcours du Coeur, départ à 8<sup>h</sup>45 à la salle des fêtes de Colayrac-Saint Cirq .
- **Dimanche 13 Avril** : Repas organisé par l'association AMADEA à la salle des fêtes de Colayrac-Saint Cirq à partir de 12<sup>h</sup>.
- **Du 23 Avril au 10 mai** : Tournoi de tennis annuel adulte jusqu'au classement 2/6 - finale le 10 Mai
- **Samedi 26 Avril** : Repas organisé par la Société de Chasse à la salle des fêtes de Colayrac-Saint Cirq à partir de 19<sup>h</sup>30.
- **Jeudi 08 Mai** : Vide grenier organisé par les anciens du COC au Stade de Rugby de Colayrac-Saint Cirq.
- **Vendredi 16 Mai** : Vente de fleurs sur le parking de l'école René Cassin à partir de 16h, organisée par les parents d'élèves.
- **Dimanche 18 Mai** : Vide grenier organisé par le club de pétanque sur le terrain de pétanque
- **Dimanche 1er Juin** : Bal organisé par l'association de Country à la salle des fêtes de Colayrac-Saint Cirq à partir de 14<sup>h</sup>30.
- **Samedi 14 Juin** : Repas organisé par les jeunes du Comité de Jumelage à la salle des fêtes de Colayrac-Saint Cirq.
- **Vendredi 20 Juin** : Spectacle organisé par l'école maternelle à la salle des fêtes de Colayrac-Saint Cirq.
- **Vendredi 27 Juin** : Spectacle organisé par l'école René Cassin à la salle des fêtes de Colayrac-Saint Cirq.
- **Samedi 28 Juin** : Spectacle organisé par l'école de Saint Cirq à la salle des fêtes de Colayrac-Saint Cirq.

## Numéros utiles

### SANTE :

- **Médecins généralistes :**  
 Dr Francis SOURBES 293 Rte de Rabanel 05.53.87.50.43  
 Dr Bernard VERDES  
 Dr Vicentiu MUNTEANU 1006 Av de la Libération 05.24.29.38.15
- **Dentiste :**  
 Dr Hervé PRADERE 375, Rte de Dangosse 05.53.87.58.12
- **Cabinet infirmières :**  
 Marie-Claude PICARELLI 1006 Av de la Libération 05.53.67.63.55  
 Michèle POLLET - Mr BRUNIE  
 Marie-Christine LAFORGE 1006 Av de la Libération 05.53.87.28.98
- **Psychologue :**  
 Catherine GOUPIL 1006 Av de la Libération 05.53.98.01.37
- **Ostéopathe :**  
 Marine JOUFFRAIN 1006 Av de la Libération 06.85.54.02.44
- **Pédicure podologue :**  
 Olivier PAIN 1006 Av de la Libération 05.47.42.07.64
- **Cabinet de kinésithérapeute :**  
 Philippe GUIBERT 293 Rte de Rabanel 05.53.67.68.33  
 Arnaud LAFFORE  
 Anne-Claire CHALMEL 1006 Av de la Libération 05.53.47.19.76  
 06.70.59.14.24
- **Pharmacie :** 1006 Av de la Libération 05.53.87.50.41

### URGENCES :

- S.A.M.U 15
- Pompier 18
- Gendarmerie 17 renseignements 05.53.69.30.00
- Centre antipoison 05.56.96.40.80
- Enfance maltraitée 119
- violences conjugales 39-19
- Drogue info service 0 800 23 13 13
- Vétérinaires :  
 Yann LAMOTE 1340 Rte d'Agen 05.53.67.68.69  
 Eric DANIGO
- Hôpital Saint-Esprit : 05.53.69.70.71
- Clinique Esquirol : 05.53.47.47.47

Vos droits et démarches : [service-public.fr](http://service-public.fr)  
 Service central Etat Civil : [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)  
 site internet de la commune : [www.colayrac.fr](http://www.colayrac.fr)

### SERVICES PUBLICS :

- La poste 36-31
- E.D.F (renseignement) 09.69.32.15.15  
 (dépannage) 09.72.67.50.47
- GDF 0810 433 047
- SAUR (urgence 24/24 - adduction d'eau) 05.81.91.35.06  
 (client) 05.81.31.85.04
- Lyonnaise des eaux (assainissement) 09.77.40.11.41
- Orange (France Telecom) 0 800 10 14 47

### ECOLES :

- Maternelle 05.53.87.51.64
- René Cassin 05.53.87.57.13
- Cantine (Cassin) 05.53.87.59.10
- Saint Cirq 05.53.67.60.34
- Corne 05.53.67.41.60
- A.L.S.H Centre de loisirs 05.53.47.44.17

### DIVERS :

- Crèche « La Farandole » 05.53.87.58.63
- Déchetterie 05.53.87.50.27
- Bibliothèque 05.53.96.45.06
- TAXIS : Jacques LABRUNIE 06.85.82.53.34  
 Jocelyne VALENTIN 06.20.53.30.29
- Assistante Sociale de secteur :  
 Blandine De CABROL 05.53.77.09.28  
 Secrétariat 05.53.77.09.20
- Assistante Sociale MSA :  
 Ludivine GATTI 05.53.67.78.32
- Conciliateur de justice :  
 Pierre-Jean ALIAS 05.53.69.62.28  
 06.74.97.44.07